

« SAGEC RHONE-ALPES »
S.A.S. au capital social : 100.000 €
Siège social : L'Atrium
2 avenue de Genève
74140 DOUVAIN
443 153 978 RCS THONON

EXTRAIT DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2026

AFFECTATION DU RESULTAT

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 Décembre 2025 de la façon suivante :

- au report à nouveau

- 93.437,26 €

PERTE 31.12.2025

- 93.437,26 €

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE.

EXTRAIT CERTIFIE CONFORME PAR LE PRESIDENT



« SAGEC RHONE-ALPES »
S.A.S. au capital social : 100.000 €
Siège social : L'Atrium
2 avenue de Genève
74140 DOUVAIN
443 153 978 RCS THONON

BILAN 31.12.2025

EXTRAIT CERTIFIE CONFORME PAR LE PRESIDENT

A handwritten signature in blue ink, consisting of several horizontal strokes and a vertical stroke crossing them, located below the text 'EXTRAIT CERTIFIE CONFORME PAR LE PRESIDENT'.

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 - SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

N°15949*08

Désignation de l'entreprise : S.A.S. SAGEC RHONE ALPES		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12			
Adresse de l'entreprise 2 avenue de Genève 74140 DOUVAIN		Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 44315397800020		Néant ☐ *			
		Exercice N clos le, 31/12/2025			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)		AA			
AC IIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC	
		Frais de développement*	CX	CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	9 793
		Fonds commercial	AH	AI	
		Autres immobilisations incorporelles (1)	AJ	AK	
		Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL	AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	90 133
		Constructions	AP	AQ	306 644
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	939 659
		Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV	AW	
		Participations	CS	CT	25 000
		Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU	CV	
		Créances rattachées à des participations	BB	BC	
Autres titres immobilisés		BD	BE		
Prêts		BF	BG		
Autres immobilisations financières*	BH	BI	35 494		
TOTAL (II)		BJ	BK	1 256 096	
AC IIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
		En cours de production de biens	BN	BO	
		En cours de production de services	BP	BQ	212 565
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
		Marchandises	BT	BU	
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	2 362 768
		Autres créances (3)	BZ	CA	795 390
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	
		Disponibilités	CF	CG	40 882
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	19 110
		TOTAL (III)	CJ	CK	212 565
		Frais d'émission d'emprunt (IV)	CW		
Primes de remboursement des emprunts (V)		CM			
Ecarts de conversion actif et différences d'évaluation * (VI)		CN			
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	1A	1 468 662	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes: CP	(3) Part à plus d'1 an : CR		
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :	Stocks :	Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

Désignation de l'entreprise		S.A.S. SAGEC RHONE ALPES		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :100 000.....)	DA	100 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	10 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)	DG	256 585		
	Report à nouveau	DH	356 575		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	-93 437		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL	629 724	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	5 947		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV			
	Instruments financiers à terme	DI			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	113		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	97 191		
	Dettes fiscales et sociales	DY	831 675		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	1 256 238		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	1 810 188		
	TOTAL (IV)	EC	4 001 352		
	Ecart de conversion passif * et différences d'évaluation	TOTAL (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	4 631 076		
REVENUS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	4 001 240			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	2 857			

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 - SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : S.A.S. SAGEC RHONE ALPES

Néant ☐ *

		Exercice N							
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		FA		FB		FC		
	Production vendue	{ biens * services *	FD		FE		FF		
			FG	3 435 226	FH		FI	3 435 226	
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	3 435 226	FK		FL	3 435 226	
	Production stockée *						FM	177 270	
	Production immobilisée *						FN		
	Subventions d'exploitation						FO		
	Reprises sur amortissements et provisions * (9)						FP	37 702	
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles						FI		
	Autres Produits (1) (11)						FQ	4 402	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	3 654 599	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *						FS		
	Variation de stocks (marchandises) *						FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *						FU		
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *						FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	1 319 432	
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	109 845	
	Salaires et traitements *						FY	1 495 359	
	Cotisations sociales (10)						FZ	668 641	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements * (14)				GA	104 866	
			- dotations aux dépréciations				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux dépréciations*						GC	27 623
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées						GI		
	Autres charges (12)						GE	5 641	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	3 731 406	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	-76 807		
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)						GI	8 155	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	5 636	
	Reprises sur dépréciations						GM		
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie						GO		
	Produits des cessions d'immobilisations financières						G2		
	Total des produits financiers (V)						GP	5 636	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	8 289	
	Différences négatives de change						GS		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées						G3		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
	Total des charges financières (VI)						GU	8 289	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	-2 653		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	-87 614		

4

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 - SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : S.A.S. SAGEC RHONE ALPES		Néant ☐ *	
		Exercice N	
Produits exceptionnels (7) (VII)		HD	
Charges exceptionnelles (6 bis – 6 ter- 7)		HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices *		HK	5 823
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	3 660 235
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	3 753 672
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	-93 437
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
(3)	Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HQ	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IH	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IJ	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)	IK	
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)	HX	5 000
	Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)	RC	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)	RD	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A2	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A3	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	A4	4 560
	dont cotisations facultatives Madelin A10	A8	
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A11		
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)	HS	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Annexe Comptable

En Euro

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat clos le 31/12/2025 est de 4 631 075,90 Euros. Le compte de résultat de l'exercice dégage une perte de -93 437,26 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Par ailleurs, nous apportons le complément d'informations suivant :

La société est en litige avec un fournisseur dans le cadre d'un nouveau projet. Le fournisseur a assigné la société au paiement de factures pour un montant de 63K€ en principal. La société conteste le bien fondé de la demande. Des discussions avancées pour la revente de ce projet existent et prévoient la prise en charge par le cessionnaire de cette somme en cas de condamnation.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : image fidèle, comparabilité et continuité de l'exploitation, régularité et sincérité, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

INTRODUCTION

Les comptes annuels au 31/12/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement n° 2022-06 du 4 novembre 2022, modifiant le règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Évaluation des immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de : leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement) et des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Évaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement) et des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées.

Traitement des amortissements pour dépréciation

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire.

Durée d'utilisation ou d'usage en fonction de la nature des immobilisations

	Durée d'utilisation (en années)	Fourchette des durées
Constructions	50,00	
Agencements		5 à 10
Matériel de bureau et informat		3 à 5
Mobilier		5 à 10
Agencements constructions		15 à 30

En Euro**IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES****Traitement des participations et autres titres**

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS**Traitement de l'exclusion du coût de la sous-activité et des intérêts dans la valorisation des stocks**

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Traitement des provisions pour dépréciation

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CRÉANCES - DETTES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

COMPLÉMENTS RÈGLES ET MÉTHODES**Reconnaissance du Chiffre d'Affaires**

Le chiffre d'affaires de la société est en partie constitué de prestations de gestion de programmes immobiliers réalisées pour des sociétés liées.

Le chiffre d'affaires relatif aux prestations de gestion est reconnu à mesure de l'avancement des programmes immobiliers portés par ces sociétés liées, sur la base des informations d'avancement.

Les autres prestations de services sont reconnues conformément à leur nature au fur et à mesure de leur réalisation.

En conséquence, la reconnaissance du chiffre d'affaires des honoraires de gestion peut intervenir indépendamment du rythme de facturation.

Première application du règlement ANC 2022-06

Dans le cadre de l'application obligatoire du règlement ANC 2022-06, les comptes comparatifs 31.12.2024 ont été adaptés au nouveau PCG.

Afin de présenter les impacts de présentation intervenus, nous joignons le Bilan et Compte de Résultat tels que présentés cette année avec en regard les comptes tels qu'ils ont été certifiés au 31.12.2024.



KPMG SA
57 avenue Simone Veil
51-57 ZAC Nice Meridia
Immeuble Anis
06200 Nice

SAGEC RHONES-ALPES S.A.S

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025
SAGEC RHONES-ALPES S.A.S
2 Avenue de Genève - 74140 DOUVAIN

KPMG SA, société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais ("private company limited by guarantee").

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG SA
57 avenue Simone Veil
51-57 ZAC Nice Meridia
Immeuble Anis
06200 Nice

SAGEC RHONES-ALPES S.A.S

2 Avenue de Genève - 74140 DOUVAIN

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

À la collectivité des associés de la société SAGEC RHONE-ALPES S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la collectivité des associés, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SAGEC RHONE-ALPES S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.



Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique à l'exception du point ci-dessous.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.



Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Nice, le 29 juin 2026

KPMG SA

Stefan
Ivanov

Signature
numérique de
Stefan Ivanov
Date : 2026.06.30
00:29:57 +02'00'

Stefan IVANOV

Associé

BILAN ACTIF

S.A.S. SAGEC RHONE ALPES

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

En Euro

	Valeur au 31/12/2025			% de l'actif	Valeur au 31/12/2024		% de l'actif
	brute	amort. & dépréc.	nette				
Capital souscrit non appelé (I)							
Frais d'établissement							
Immobilisations incorporelles							
Frais de développement							
Concessions, brevets, licences,	9 793,11	9 793,11					
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
Immob. incorp. en cours, av. acptes							
Immobilisations corporelles				15,75			15,69
Terrains	90 133,00		90 133,00		90 133,00		
Constructions	813 809,00	306 644,23	507 164,77		537 129,73		
Inst. techniques, matériel et outillages ...							
Autres immobilisations corporelles	1 071 938,08	939 658,92	132 279,16		207 179,71		
Immob. corp. en cours, av. acptes							
Immobilisations financières				1,31			1,13
Participations	25 000,00		25 000,00		25 000,00		
Créances rattachées à des particip.							
Titres immobilisés de l'act. de portef.							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	35 494,15		35 494,15		35 204,03		
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ (II)	2 046 167,34	1 256 096,26	790 071,08	17,06	894 646,47	16,82	
Stocks et en-cours				13,45			8,19
Mat. premières, autres approv.							
En-cours de production	835 419,77	212 565,35	622 854,42		435 505,73		
Produits finis							
Marchandises							
Avances et acomptes versés /cdes							
Créances (2)				68,19			70,12
Créances Clients et comptes ratt.	2 362 767,82		2 362 767,82		2 944 672,16		
Autres créances	795 389,74		795 389,74		784 649,36		
Charges constatées d'avance	19 110,49		19 110,49		59 990,68		
Capital souscrit appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Actions propres							
Autres titres							
Instr. financiers à terme, jetons dét.							
Disponibilités	40 882,35		40 882,35	0,88	198 737,62	3,74	
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (III)	4 053 570,17	212 565,35	3 841 004,82	82,94	4 423 555,55	83,18	
Frais d'émission des emprunts (IV)							
Primes de remboursement emprunts (V)							
Écarts de conversion diff. éval. - Actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	6 099 737,51	1 468 661,61	4 631 075,90	100	5 318 202,02	100	
(2) Dont à moins d'un an		3 177 268,05					

BILAN PASSIF

S.A.S. SAGEC RHONE ALPES

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

En Euro

	Valeur au 31/12/2025	% du passif	Valeur au 31/12/2024	% du passif
Capital (dont versé : 100 000,00)	100 000,00	2,16	100 000,00	1,88
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		5,76		5,01
Réserve légale	10 000,00		10 000,00	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	256 585,46		256 585,46	
Report à nouveau	356 575,35	7,70	273 087,71	5,13
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-93 437,26	-2,02	83 487,64	1,57
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)	629 723,55	13,60	723 160,81	13,60
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL DES PROVISIONS (II)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5 947,28	0,13	40 006,45	0,75
Emprunts et dettes financières diverses	0,38		4,37	
Instruments financiers à terme				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	112,50		112,50	
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	97 190,85	2,10	362 633,87	6,82
Dettes fiscales et sociales	831 675,09	17,96	923 828,05	17,37
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	1 256 238,06	27,13	1 230 063,40	23,13
Produits constatés d'avance	1 810 188,19	39,09	2 038 392,57	38,33
TOTAL DES DETTES (1) (III)	4 001 352,35	86,40	4 595 041,21	86,40
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)				
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I + II + III + IV)	4 631 075,90	100	5 318 202,02	100

(1) Dont à moins d'un an

4 001 239,85

COMPTE DE RÉSULTAT

S.A.S. SAGEC RHONE ALPES

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

En Euro

	Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation	
			en valeur	en %
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises				
Production vendue	3 435 225,65	4 286 795,01	-851 569,36	-19,86
Montant net du chiffre d'affaires	3 435 225,65	4 286 795,01	-851 569,36	-19,86
Production stockée	177 269,67	-73 986,05	251 255,72	339,60
Production immobilisée				
Subventions				
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	37 701,67	98 848,53	-61 146,86	-61,86
Produits des cessions d'immobilisations incorp. et corp.				
Autres produits	4 401,92	9,13	4 392,79	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	3 654 598,91	4 311 666,62	-657 067,71	-15,24
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Achats de matières premières et autres appro.				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes	1 319 431,64	1 306 259,35	13 172,29	1,01
Impôts, taxes et versements assimilés	109 845,17	142 657,63	-32 812,46	-23,00
Salaires	1 495 359,13	1 758 253,63	-262 894,50	-14,95
Cotisations sociales	668 640,78	795 295,25	-126 654,47	-15,93
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	104 865,51	110 524,95	-5 659,44	-5,12
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	27 622,65	21 079,35	6 543,30	31,04
Dotations aux provisions				
Valeur comptable des immobs. incorp. et corp. cédées				
Autres charges	5 640,86	3 763,58	1 877,28	49,88
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	3 731 405,74	4 137 833,74	-406 428,00	-9,82
1-RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-76 806,83	173 832,88	-250 639,71	-144,18
QP de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)	8 154,64	10 468,52	-2 313,88	-22,10
Produits financiers				
De participation				
D'autres valeurs mobilière et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	5 635,98	5 464,56	171,42	3,14
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits de cessions d'Immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de VMP, d'instruments de trésor.				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	5 635,98	5 464,56	171,42	3,14

COMPTE DE RÉSULTAT

S.A.S. SAGEC RHONE ALPES

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

En Euro

	Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation	
			en valeur	en %
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées	8 288,77	27 660,46	-19 371,69	-70,03
Différences négatives de change				
Valeur comptable des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de VMP, d'instruments de trésor.				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	8 288,77	27 660,46	-19 371,69	-70,03
2-RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)	-2 652,79	-22 195,90	19 543,11	88,05
3-RÉSULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	-87 614,26	141 168,46	-228 782,72	-162,06
Produits exceptionnels (VII)		3 478,52	-3 478,52	-100,00
Charges exceptionnelles (VIII)		3 295,34	-3 295,34	-100,00
4-RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		183,18	-183,18	-100,00
Participation des salariés aux résultats (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	5 823,00	57 864,00	-52 041,00	-89,94
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	3 660 234,89	4 320 609,70	-660 374,81	-15,28
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	3 753 672,15	4 237 122,06	-483 449,91	-11,41
BÉNÉFICE OU PERTE	-93 437,26	83 487,64	-176 924,90	-211,92

En Euro

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat clos le 31/12/2025 est de 4 631 075,90 Euros. Le compte de résultat de l'exercice dégage une perte de -93 437,26 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Par ailleurs, nous apportons le complément d'informations suivant :

La société est en litige avec un fournisseur dans le cadre d'un nouveau projet. Le fournisseur a assigné la société au paiement de factures pour un montant de 63K€ en principal. La société conteste le bien fondé de la demande. Des discussions avancées pour la revente de ce projet existent et prévoient la prise en charge par le cessionnaire de cette somme en cas de condamnation.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : Image fidèle, comparabilité et continuité de l'exploitation, régularité et sincérité, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

INTRODUCTION

Les comptes annuels au 31/12/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement n° 2022-06 du 4 novembre 2022, modifiant le règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Évaluation des immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de : leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement) et des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Évaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement) et des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées.

Traitement des amortissements pour dépréciation

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire.

Durée d'utilisation ou d'usage en fonction de la nature des immobilisations

	Durée d'utilisation (en années)	Fourchette des durées
Constructions	50,00	
Agencements		5 à 10
Matériel de bureau et informat		3 à 5
Mobilier		5 à 10
Agencements constructions		15 à 30

En Euro**IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES****Traitement des participations et autres titres**

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS**Traitement de l'exclusion du coût de la sous-activité et des intérêts dans la valorisation des stocks**

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Traitement des provisions pour dépréciation

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CRÉANCES - DETTES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

COMPLÉMENTS RÈGLES ET MÉTHODES**Reconnaissance du Chiffre d'Affaires**

Le chiffre d'affaires de la société est en partie constitué de prestations de gestion de programmes immobiliers réalisées pour des sociétés liées.

Le chiffre d'affaires relatif aux prestations de gestion est reconnu à mesure de l'avancement des programmes immobiliers portés par ces sociétés liées, sur la base des informations d'avancement.

Les autres prestations de services sont reconnues conformément à leur nature au fur et à mesure de leur réalisation.

En conséquence, la reconnaissance du chiffre d'affaires des honoraires de gestion peut intervenir indépendamment du rythme de facturation.

Première application du règlement ANC 2022-06

Dans le cadre de l'application obligatoire du règlement ANC 2022-06, les comptes comparatifs 31.12.2024 ont été adaptés au nouveau PCG.

Afin de présenter les impacts de présentation intervenus, nous joignons le Bilan et Compte de Résultat tels que présentés cette année avec en regard les comptes tels qu'ils ont été certifiés au 31.12.2024.

Bilan Actif avec proforma 2024

	31/12/2025	31/12/2024 MEF	31/12/2024 Certifié
Capital souscrit non appelé (I)			
Frais d'établissement			
Immobilisations incorporelles			
Frais de développement			
Concessions, brevets, licences, ...			
Fonds commercial			
Autres immobilisations incorporelles Immob. incorp. en cours, av. acptes			
Immobilisations corporelles			
Terrains	90 133,00	90 133,00	90 133,00
Constructions	507 164,77	537 129,73	537 129,73
Inst. techniques, matériel et outillages ...			
Autres immobilisations corporelles Immob. corp. en cours, av. acptes	132 279,16	207 179,71	207 179,71
Immobilisations financières			
Participations	25 000,00	25 000,00	25 000,00
Créances rattachées à des particip.			
Titres immobilisés de l'act. de portef. Autres titres immobilisés			
Prêts			
Autres immobilisations financières	35 494,15	35 494,15	35 494,15
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ (II)	790 071,08	894 646,47	894 646,47
Stocks et en-cours			
Mat. premières, autres approv.	622 854,42	435 505,73	435 505,73
En-cours de production Produits finis			
Marchandises			
Avances et acomptes versés /cdes			
Créances (2)			
Créances Clients et comptes ratt.	2 362 767,82	2 944 672,16	2 944 672,16
Autres créances	795 389,74	784 649,36	784 649,36
Charges constatées d'avance	19 110,49	59 990,68	59 990,68
Capital souscrit appelé, non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Actions propres			
Autres titres			
Instr. financiers à terme, jetons dét.			
Disponibilités	40 882,35	198 737,62	198 737,62
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (III)	3 841 004,82	4 423 555,55	4 423 555,55
Frais d'émission des emprunts (IV)			
Primes de remboursement emprunts (V)			
Écarts de conversion diff. éval. - Actif (VI)			
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	4 631 075,90	5 318 202,02	5 318 202,02

Bilan Passif avec proforma 2024

	31/12/2025	31/12/2024 MEF	31/12/2024 Certifié
Capital (dont versé : 100 000,00)	100 000,00	100 000,00	100 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport			
Écarts de réévaluation			
Écart d'équivalence			
Réserves			
Réserve légale	10 000,00	10 000,00	10 000,00
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	256 585,46	256 585,46	256 585,46
Report à nouveau	356 575,35	273 087,71	273 087,71
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-93 437,26	83 487,64	83 487,64
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)	629 723,55	723 160,81	723 160,81
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL DES PROVISIONS (II)			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5 947,28	40 006,45	40 006,45
Emprunts et dettes financières diverses	0,38	4,37	7666,47
Instruments financiers à terme			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	112,50	112,50	112,50
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	97 190,85	362 633,87	362 633,87
Dettes fiscales et sociales	831 675,09	923 828,05	923 828,05
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	1 256 238,06	1 230 063,40	1 222 401,30
Produits constatés d'avance	1 810 188,19	2 038 392,57	2 038 392,57
TOTAL DES DETTES (1) (III)	4 001 352,35	4 595 041,21	4 595 041,21
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)			
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I + II + III + IV)	4 631 075,90	5 318 202,02	5 318 202,02

Compte de Résultat avec proforma 2024

	31/12/2025	31/12/2024 MEF	31/12/2024 Certifié
Produits d'exploitation			
Ventes de marchandises			
Production vendue	3 435 225,65	4 286 795,01	4 286 795,01
Montant net du chiffre d'affaires	3 435 225,65	4 286 795,01	4 286 795,01
Production stockée	177 269,67	-73 986,05	-73 986,05
Production Immobilisée Subventions			
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	37 701,67	98 848,53	98 848,53
Produits des cessions d'immobilisations incorp. et corp.			
Autres produits	4 401,92	9,13	9,13
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	3 654 598,91	4 311 666,62	4 311 666,62
Charges d'exploitation			
Achats de marchandises			
Variation de stocks			
Achats de matières premières et autres appro.			
Variation de stocks			
Autres achats et charges externes	1 319 431,64	1 306 259,35	1 306 259,35
Impôts, taxes et versements assimilés	109 845,17	142 657,63	142 657,63
Salaires	1 495 359,13	1 758 253,63	1 769 082,63
Cotisations sociales	668 640,78	795 295,25	784 466,25
Dotations aux amortissements et aux dépréciations			
Sur Immobilisations : dotations aux dépréciations	104 865,51	110 524,95	110 524,95
Sur Immobilisations : dotations aux dépréciations			
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	27 622,65	21 079,35	21 079,35
Dotations aux provisions			
Valeur comptable des Immo. incorp. et corp. cédées			
Autres charges	5 640,86	3 763,58	3 763,58
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	3 731 405,74	4 137 833,74	4 137 833,74
1-RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-76 806,83	173 832,88	173 832,88
QP de résultat sur opérations faites en commun			
Bénéfice attribué ou perte transférée			
Perte supportée ou bénéfice transféré	(III) (IV) 8 154,64	10 468,52	10 468,52
Produits financiers			
De participation			
D'autres valeurs mobilière et créances actif immobilisé			
Autres intérêts et produits assimilés	5 635,98	5 464,56	5 464,56
Reprises sur dépréciations et provisions			
Différences positives de change			
Produits de cessions d'immobilisations financières			
Produits nets sur cessions de VMP, d'instruments de trésor.			
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	5 635,98	5 464,56	5 464,56

Compte de Résultat avec proforma 2024

	31/12/2025	31/12/2024 MEF	31/12/2024 Certifié
Charges financières			
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions			
Intérêts et charges assimilées	8 288,77	27 660,46	27 660,46
Différences négatives de change			
Valeur comptable des immobilisations financières cédées			
Charges nettes sur cessions de VMP, d'instruments de trésor.			
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	8 288,77	27 660,46	27 660,46
2-RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)	-2 652,79	-22 195,90	-22 195,90
3-RÉSULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	-87 614,26	141 168,46	141 168,46
Produits exceptionnels (VII)		3 478,52	3 478,52
Charges exceptionnelles (VIII)		3 295,34	3 295,34
4-RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		183,18	183,18
Participation des salariés aux résultats (IX)			
Impôts sur les bénéfices (X)	5 823,00	57 864,00	57 864,00
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	3 660 234,89	4 320 609,70	4 320 609,70
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	3 753 672,15	4 237 122,06	4 237 122,06
BÉNÉFICE OU PERTE	-93 437,26	83 487,64	83 487,64

ETAT DES IMMOBILISATIONS

S.A.S. SAGEC RHONE ALPES

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

En Euro

TABEAU DES IMMOBILISATIONS

	V. brute des immobs début d' exercice	Augmentation suite à rééval.	acquisition
Immobilisations incorporelles			
Autres immobilisations Incorporelles	9 793,11		
TOTAL	9 793,11		
Immobilisations corporelles			
Terrains	90 133,00		
Constructions sur sol propre	813 809,00		
Installations générales, agencements et aménagements divers	580 465,35		
Matériel de transport	31 740,00		
Matériel de bureau, Informatique & mobilier	461 030,73		
TOTAL	1 977 178,08		
Immobilisations financières			
Autres participations	25 000,00		
Prêts et autres immobilisations financières	35 204,03		290,12
TOTAL	60 204,03		290,12
TOTAL GENERAL	2 047 175,22		290,12

ETAT DES IMMOBILISATIONS

S.A.S. SAGEC RHONE ALPES

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

En Euro

	Diminution		Valeur brute des immobs fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
	par virt poste	par cession		
Immobilisations incorporelles				
Autres immobilisations incorporelles			9 793,11	
TOTAL			9 793,11	
Immobilisations corporelles				
Terrains			90 133,00	
Constructions sur sol propre			813 809,00	
Inst. générales, agencements et aménag. divers		1 298,00	579 167,35	
Matériel de transport			31 740,00	
Matériel de bureau, informatique & mobilier			461 030,73	
TOTAL		1 298,00	1 975 880,08	
Immobilisations financières				
Autres participations			25 000,00	
Prêts et autres immobilisations financières			35 494,15	
TOTAL			60 494,15	
TOTAL GENERAL		1 298,00	2 046 167,34	

ETAT DES IMMOBILISATIONS

S.A.S. SAGEC RHONE ALPES

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

En Euro

	Augmentation de l'exercice	Virement		Ventilation		
		poste à poste	de l'actif circ.	Entrée		
				acquisition	apport	création
Immobilisations financières						
Prêts et autres immobs financières	290,12			290,12		
TOTAL	290,12			290,12		
TOTAL GENERAL	290,12			290,12		
	Diminution de l'exercice	Virement		Ventilation		
		poste à poste	de l'actif circ.	Sortie		
				cession	scission	mise hors serv.
Immobilisations corporelles						
Inst. générales, agencts divers	1 298,00					1 298,00
TOTAL	1 298,00					1 298,00
TOTAL GENERAL	1 298,00					1 298,00

ETAT DES AMORTISSEMENTS

S.A.S. SAGEC RHONE ALPES

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

En Euro

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

	Durée util., taux d'amort., fourchette	Mode d'amort.	Amort. cumulés début exercice	Dotation de l'exercice	Diminution de l'exercice	Amort. cumulés fin exercice
Immobilisations incorporelles						
Autres immobs incorporelles			9 793,11			9 793,11
TOTAL			9 793,11			9 793,11
Immobilisations corporelles						
Constructions sur sol propre			276 679,27	29 964,96		306 644,23
Inst. générales, agencés divers			470 913,66	42 859,36	1 298,00	512 475,02
Matériel de transport			17 537,50	5 850,00		23 387,50
Matériel de bureau, informatique			377 605,21	26 191,19		403 796,40
TOTAL			1 142 735,64	104 865,51	1 298,00	1 246 303,15
TOTAL GENERAL			1 152 528,75	104 865,51	1 298,00	1 256 096,26

	Dotation de l'exercice	Ventilation			
		réévaluation	mode linéaire	autre mode	dotation except.
Immobilisations corporelles					
Constructions sur sol propre	29 964,96		29 964,96		
Installations générales, agencements divers	42 859,36		42 856,36		
Matériel de transport	5 850,00		5 850,00		
Matériel de bureau, informatique & mobilier	26 191,19		26 191,19		
TOTAL	104 865,51		104 862,51		
TOTAL GENERAL	104 865,51		104 862,51		

FILIALES ET PARTICIPATIONS

S.A.S. SAGEC RHONE ALPES

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

En Euro

Informations financières	Capitaux propres (2) (3)	Quote-part du capital détenue en %	Brute		Montant net des prêts et avances consentis par la société (4) (5)	Montant des engagements donnés par la société (4)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice clos (3) (4) (6) (7)	Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (3) (4) (7)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (4)
			Valeur comptable des titres détenus (4)	Nette					
Filiales et participations									

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES PARTICIPATIONS (10 À 50 % DU CAPITAL DÉTENU PAR LA SOCIÉTÉ)

1. Renseignements détaillés pour chaque participation (1)

PATRIMONIA - 27 PL G CLEMENCEAU 64200 BIARRITZ - 493016232

100 000,00 25,00 25 000,00 25 000,00

131 097,22 -32 618,55

B. TOTAL DES PARTICIPATIONS

25 000,00 25 000,00

(1) Dont la valeur d'inventaire excède 1 % du capital de la société astreinte à la publication.
(2) Dans la monnaie locale d'opération.
(3) Lorsqu'une filiale ou participation a demandé lors du dépôt des comptes annuels qu'ils ne soient pas rendus publics suivant les dispositions prévues à l'article L. 232-25 du code de commerce, ces colonnes peuvent ne pas être renseignées.
(4) En euros.
(5) Sous déduction des dépréciations le cas échéant.
(6) Lorsqu'une filiale ou participation a demandé lors du dépôt des comptes annuels que le compte de résultat ne soit pas rendu public suivant les dispositions prévues pour les petites entreprises à l'article L. 232-25 du code de commerce, le chiffre d'affaires réalisé par cette filiale ou participation peut ne pas être renseigné.
(7) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société ou des données d'un exercice antérieur du fait de la non disponibilité des comptes, le préciser dans la colonne « Observations ».

ETAT DES STOCKS

S.A.S. SAGEC RHONE ALPES

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

En Euro

ÉTAT DES STOCKS

	Stock début	Augmentation	Diminution	Stock fin
En cours de production de services	658 150,10	450 590,29	273 320,62	835 419,77
TOTAL	658 150,10	450 590,29	273 320,62	835 419,77

ETAT DES CRÉANCES

S.A.S. SAGEC RHONE ALPES

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

En Euro

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Autres immobilisations financières	35 494,15		35 494,15
Actif circulant			
Autres créances clients	2 362 767,82	2 362 767,82	
Impôts sur les bénéfices	61 697,00	61 697,00	
Taxe sur la valeur ajoutée	22 180,46	22 180,46	
Autres impôts, taxes et versements	1 200,00	1 200,00	
Débiteurs divers	710 312,28	710 312,28	
Charges constatées d'avance	19 110,49	19 110,49	
TOTAL	3 212 762,20	3 177 268,05	35 494,15

COMPTES DE RÉGULARISATION ACTIF

S.A.S. SAGEC RHONE ALPES

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

En Euro

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

	Montant
Exploitation	19 110,49
TOTAL	19 110,49

PRODUITS À RECEVOIR

	Montant
Créances clients et comptes rattachés	2 072 440,75
Autres créances	22 323,00
TOTAL	2 094 763,75

CAPITAUX PROPRES

S.A.S. SAGEC RHONE ALPES

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

En Euro

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	10 000,00	10,00
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	10 000,00	10,00

ETAT DU TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT

S.A.S. SAGEC RHONE ALPES

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

En Euro

	Montant
Origines	
Report à nouveau de l'exercice précédent	273 087,71
Résultat de l'exercice précédent	83 487,64
TOTAL	356 575,35
Affectations	
Report à nouveau	356 575,00
TOTAL	356 575,00

ETAT DES PROVISIONS

S.A.S. SAGEC RHONE ALPES

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

En Euro

	Montant au début de l'exercice	Augmentation dotation de l'exercice	Diminution reprise de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour dépréciations				
Sur stocks et en cours	222 644,37	27 622,65	37 701,67	212 565,35
TOTAL	222 644,37	27 622,65	37 701,67	212 565,35
TOTAL GÉNÉRAL	222 644,37	27 622,65	37 701,67	212 565,35
Dont dotations & reprises d'exploitation		27 622,65	37 701,67	

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

S.A.S. SAGEC RHONE ALPES

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

En Euro

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes etbs à 1 an max. à l'origine (1)	2 857,18	2 857,18		
Emprunts et dettes etbs à plus d'1 an à l'origine (1)	3 090,10	3 090,10		
Emprunts et dettes financières divers (1)	0,38	0,38		
Fournisseurs et comptes rattachés	97 190,85	97 190,85		
Personnel et comptes rattachés	182 227,79	182 227,79		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	156 575,04	156 575,04		
Taxe sur la valeur ajoutée	449 082,27	449 082,27		
Autres impôts et taxes assimilées	43 789,99	43 789,99		
Groupes et associés	7 662,10	7 662,10		
Autres dettes	1 248 575,96	1 248 575,96		
Produits constatés d'avance	1 810 188,19	1 810 188,19		
TOTAL	4 001 239,85	4 001 239,85		
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	36 921,00			

COMPTES DE RÉGULARISATION PASSIF

S.A.S. SAGEC RHONE ALPES

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

En Euro

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

	Montant
Exploitation	1 810 188,19
TOTAL	1 810 188,19

CHARGES À PAYER

	Montant
Emprunts et dettes financières divers	0,38
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	31 987,80
Dettes fiscales et sociales	283 667,31
Autres dettes	3 988,00
TOTAL	319 643,49

ENGAGEMENTS

S.A.S. SAGEC RHONE ALPES

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

En Euro

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 145 005,00 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation 3,60 %

ENGAGEMENTS DONNÉS

	Autre	Dirigeant	Filiale	Participation	Autre entreprise liée	Montant
Cautionnements, avals et garanties donnés par la société	1 310 982,00					1 310 982,00
TOTAL (1)	1 310 982,00					1 310 982,00

	Autre	Dirigeant	Provision			Montant
TOTAL	1 310 982,00					1 310 982,00

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

S.A.S. SAGEC RHONE ALPES

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

En Euro

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR CATÉGORIES D'ACTIVITÉS

	Montant N	Montant N-1
PRESTATIONS DE SERVICES	3 129 192,00	3 653 687,00
REFACTURATIONS DE FRAIS	306 033,51	633 108,00
TOTAL	3 435 225,51	4 286 795,00

Cette information est-elle complète ? Oui

DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES

S.A.S. SAGEC RHONE ALPES

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

En Euro

	Montant à la clôture de l'exercice	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 090,00	3 090,00
TOTAL	3 090,00	3 090,00

CRÉDITS D'IMPÔTS

S.A.S. SAGEC RHONE ALPES

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

En Euro

	Montant
Réduction d'impôt mécénat	3 000,00
TOTAL	3 000,00

LES EFFECTIFS

S.A.S. SAGEC RHONE ALPES

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

En Euro

EFFECTIFS MOYENS

	31/12/2025	31/12/2024
Ingénieurs et cadres	11,00	12,00
Employés et techniciens	8,00	13,00
PERSONNEL SALARIÉ	19,00	25,00